



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ - 04 50 33 61 82

Annecy, mercredi 2 octobre 2013

Communiqué de presse

L'opération d'abattage partiel des bouquetins de cinq ans et plus, susceptibles d'être atteints ou atteints de la brucellose, qui a débuté hier matin dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie, vient de se terminer.

En deux jours d'intervention, elle aura permis d'éliminer l'essentiel de la population concernée, atteinte à 70 % environ de la brucellose. 197 bouquetins ont ainsi été abattus.

Cette opération a été menée sous la direction du préfet de la Haute-Savoie par 250 agents publics. Les tirs de prélèvement des animaux ont été assurés par les tireurs de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le repérage dans le massif et l'évacuation des animaux ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers de montagne, avec le concours d'agents municipaux des communes riveraines du Bargy. L'enlèvement des bouquetins a été coordonné par le PGHM. La supervision sanitaire a été menée par les vétérinaires et techniciens de la direction départementale de la protection des populations. Une entreprise d'équarrissage a évacué les animaux. Les agents de la direction départementale des territoires ont veillé à la préservation de l'environnement et de la faune protégée. La gendarmerie a sécurisé les 7.000 hectares du massif durant les opérations de tir et régulé, avec le concours du conseil général, la circulation des riverains, qui n'a pas été interrompue. Une installation radio spécifique avait été mise en place pour permettre la communication de l'ensemble des équipiers de terrain avec les postes de commandement du Chinailon et du col de la Colombière. Les états-majors du SDIS, de la gendarmerie et de la préfecture ont préparé et coordonné l'ensemble de cette manœuvre sanitaire d'ampleur exceptionnelle.

Il reste dans le massif quelques animaux de cinq ans et plus visés par la mesure d'abattage. Après un temps de latence, les agents de l'ONCFS poursuivront les prélèvements de manière ponctuelle au fil de leurs passages dans le massif. Au printemps, ils effectueront des captures afin de mesurer la prévalence de la maladie. Les résultats seront analysés et conduiront, le cas échéant, à de nouvelles décisions sanitaires.

Contact : Service Interministériel de la communication
04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 2332 - 74034 ANNECY CEDEX
site internet : <http://www.haute-savoie.gouv.fr>